



En cas de divergence, la version française a préséance sur le texte anglais.
In case of discrepancy, the French version shall prevail.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'HUDSON

CANADA
PROVINCE OF QUÉBEC
TOWN OF HUDSON

RÈGLEMENT N° 755-2022

BY-LAW N° 755-2022

**RÈGLEMENT D'EMPRUNT DE 1,893,400.00 \$
AUTORISANT DES TRAVAUX DE
RÉFECTION DE LA RUE MAIN, DE QUARRY
POINT À BELLEVUE**

**BY-LAW AUTHORIZING A LOAN OF
\$1,893,400.00 FOR WORK IMPROVEMENT OF
MAIN ROAD, FROM QUARRY POINT TO
BELLEVUE**

ATTENDU QU'un avis de motion a été dûment donné et qu'un projet de règlement a été déposé lors de la réunion du conseil tenue le 4 juillet 2022;

WHEREAS notice of motion was duly given and a draft of the by-law was tabled at the Council meeting held on July 4th, 2022;

ATTENDU QUE les exigences de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* ont été respectées et que tous les membres du conseil déclarent avoir lu le règlement n° 755-2022 et renoncent à sa lecture;

WHEREAS the requirements of Article 356 of the *Cities and Towns Act* have been met and that all council members declare having read By-Law N° 755-2022 and relinquish its reading;

ATTENDU QUE ce règlement a pour objet la réalisation de travaux de voirie et que son remboursement est entièrement supporté par les propriétaires d'immeubles de l'ensemble du territoire de la municipalité, en vertu de l'article 556 de la *Loi sur les cités et villes*, seule l'approbation du Ministre est requise pour autoriser ces travaux;

WHEREAS the purpose of this by-law is to proceed to road repairs and that its reimbursement shall be entirely borne by building owners throughout the municipalities' territory, the whole in accordance with Section 556 of the *Cities and Towns Act*, this by-law requires only the approval of the Minister to authorize this work;

QUE le règlement d'emprunt n° 755-2022 soit, par la présente, adopté et décrété comme suit :

THAT By-Law N° 755-2022 be hereby adopted and decreed as follows:

ARTICLE 1

SECTION 1

Le conseil est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas 1,893,400.00 \$ pour les fins du présent règlement tel que décrit et présenté à l'Annexe A, incluant l'estimation des coûts des travaux préparée par Pierre R. Charron, trésorier le 4 juillet 2022 et supporté par l'estimation détaillée préparée par Les services EXP inc. également inclus à ladite Annexe A.

Council is authorised to spend, for the aforementioned purpose, an amount not to exceed \$1,893,400.00 for the present by-law as described and presented in Appendix A, including the cost estimate of the work as prepared by Pierre R. Charron, Treasurer on July 4, 2022 and supported by the detailed estimate prepared by EXP services inc., included in said Appendix A.

ARTICLE 2

SECTION 2

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est, par les présentes, autorisé à emprunter une somme n'excédant pas 1,893,400.00 \$, sur une période de quinze (15) ans.

That in order to pay the expenses of this by-law, Council is hereby authorised to borrow an amount not to exceed \$1,893,400.00 over a period of fifteen (15) years.

ARTICLE 3

SECTION 3

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles, il est imposé et il sera prélevé, chaque année, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables de la Ville, une taxe spéciale à un

To provide for the expenses incurred for interest and the reimbursement of capital on the loan, maturing annually, is imposed to be levied, each year, during the term of the loan, on all the immoveable property in the territory of the municipality a special tax according to the value



En cas de divergence, la version française a préséance sur le texte anglais.
In case of discrepancy, the French version shall prevail.

taux suffisant d'après la valeur telle qu'elle apparaît sur le rôle d'évaluation en vigueur.

as it appears on the assessment roll in force each year.

ARTICLE 4

SECTION 4

S'il advient que le montant d'une appropriation autorisé par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette appropriation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toutes autres dépenses décrétées par le présent règlement et pour lesquelles l'appropriation s'avérerait insuffisante.

In the event that the amount of the authorised appropriation by the present by-law is higher than the amount actually spent in relation to this appropriation, Council is authorised to make use of this surplus to pay for any other expenses decreed by the present by-law and for which the appropriation was not sufficient.

ARTICLE 5

SECTION 5

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Council allocates to the reduction of the loan decreed by the present by-law, every contribution or grant which may be paid for the payment of part or all of the expense decreed by the present by-law.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

Council also allocates, to the payment in whole or in part of the service debt, any grant payable over a few years. The reimbursement term of the loan corresponding to the amount of the grant, will be automatically adjusted at the period fixed for the instalment of the grant.

ARTICLE 6

SECTION 6

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

This by-law comes into force according to Law.

Chloé Hutchison
Maire/Mayor

Mélissa Legault
Greffière / Town Clerk

Avis de motion :	4 juillet 2022
Dépôt du projet :	4 juillet 2022
Adoption du règlement :	
Approbation du MAMH :	
Avis public d'entrée en vigueur :	



En cas de divergence, la version française a préséance sur le texte anglais.
In case of discrepancy, the French version shall prevail.

ANNEXE – A

Estimation des coûts / COST ESTIMATE

1. Estimation des coûts des travaux selon l'estimation détaillée de Les services EXP inc.	1 847 400 \$
2. Honoraires professionnels	46 000 \$

Total **1 893 400 \$**

Préparé par :

Le 4 juillet 2022

Pierre R. Charron, CPA, CA
Trésorier

Projet / Proposed



Estimation préliminaire

Propriétaire / Client : Ville de Hudson

Projet : Réfection de plusieurs section de rue

N° de dossier : HUDV-00259087-A0

Date : 28 juin 2022

Article	Description du travail	Unité	Quantité estimée a	Prix unitaire b	Montant total calculé c = a x b
	RÉSUMÉ				
1.	Secteur 2 - Rue Main (1 560 m)				
1.1	Voirie Rue Main (1 560 m)				1 322 940,00 \$
1.2	Drainage Rue Main				276 660,00 \$
	Sous-total article 1.				1 599 600,00 \$
	Sous-total des travaux				1 599 600,00 \$
	Éventualités de conception	0 %			0,00 \$
	Sous-total				1 599 600,00 \$
	Imprévus	10 %			159 960,00 \$
	Sous-total				1 759 560,00 \$
	Frais incidents	0 %			0,00 \$
	Sous-total				1 759 560,00 \$
	TPS	5 %			87 978,00 \$
	TVQ	9,975 %			175 516,11 \$
	MONTANT TOTAL DE L'ESTIMATION				2 023 054,11 \$

Les Services EXP inc.

par :

Denis Brouillard , ing.

N° O.I.Q. : 113053

Propriétaire / Client : Ville de Hudson

Projet : Réfection de plusieurs section de rue

N° de dossier : HUDV-00259087-A0

Date : 28 juin 2022

Article	Description du travail	Unité	Quantité estimée a	Prix unitaire b	Montant total calculé c = a x b
1.	Secteur 2 - Rue Main (1 560 m)				
1.1	Voirie				
1.1.1	Décohesionnement du revêtement existant, 300 mm d'épaisseur, incluant la pierre pour correction de la granulométrie du matériel pulvérisé	m carré	10 200	6,60 \$	67 320,00 \$
1.1.2	Rechargement de la fondation en pierre concassée MG-20, épaisseur moyenne de 75 mm, pour correction du profil	m carré	10 200	6,00 \$	61 200,00 \$
1.1.3	Élargissement de la fondation granulaire				
1.1.3.1	Excavation et préparation de la surface	m carré	1 500	36,00 \$	54 000,00 \$
1.1.3.2	Sous-fondation, pierre concassée MG-56 municipal, 400 mm d'épaisseur posée et compactée en 2 couches de 200 mm chacune	t mét.	1 500	42,00 \$	63 000,00 \$
1.1.3.3	Fondation, pierre concassée MG-20 municipale, 150 mm d'épaisseur	t mét.	600	42,00 \$	25 200,00 \$
1.1.4	Revêtement bitumineux :				
	- Couche de base ESG-14, PG 58S-28, 70 mm	m carré	11 700	38,40 \$	449 280,00 \$
	- Couche de surface ESG-10, PG 64H-28, 50 mm	m carré	11 700	28,80 \$	336 960,00 \$
1.1.5	Réfection des entrées privées et agricoles:				
	- Réfection d'entrées en pierre concassée MG-20	m carré	560	60,00 \$	33 600,00 \$
	- Réfection d'entrées en pavé-uni	m carré	270	240,00 \$	64 800,00 \$
	- Réfection d'entrées en enrobé bitumineux incluant la fondation granulaire	m carré	505	96,00 \$	48 480,00 \$
1.1.6	Marquage de la chaussée :				
	- Ligne centrale	m	1 660	3,00 \$	4 980,00 \$
	- Ligne de rive	m	3 320	3,00 \$	9 960,00 \$
1.1.7	Réfection du gazon	m carré	3 100	24,00 \$	74 400,00 \$
1.1.8	Panneaux de signalisation à enlever et à réinstaller	forfaitaire	1	3 600,00 \$	3 600,00 \$
1.1.9	Maintien de la circulation et signalisation temporaire	forfaitaire		24 000,00 \$	24 000,00 \$
1.1.10	Ajustement de structure existante				
	- Boîte de vanne	unité	4	540,00 \$	2 160,00 \$
	Total article 1.1, Voirie				1 322 940,00 \$

Propriétaire / Client : Ville de Hudson

Projet : Réfection de plusieurs section de rue

N° de dossier : HUDV-00259087-A0

Date : 28 juin 2022

Article	Description du travail	Unité	Quantité estimée a	Prix unitaire b	Montant total calculé c = a x b
1.2	Drainage				
1.2.1	Nettoyage reprofilage de fossé existant	m	2 160	48,00 \$	103 680,00 \$
1.2.2	Remplacement de ponceau d'entrée charretière existante et de conduites pluviales existantes conduite en Pehd R-320 300 mm de diamètre	m	212	540,00 \$	114 480,00 \$
1.2.3	Remplacement ponceau traverse de rue - Pehd R-320, 300 mm de diamètre - TBA CL-V, 600 mm de diamètre	m	40	600,00 \$	24 000,00 \$
		m	25	780,00 \$	19 500,00 \$
1.2.4	Remplacement de puisard existant	unité	5	3 000,00 \$	15 000,00 \$
	Total article 1.2, Drainage				276 660,00 \$